

GPPAC Atelier de Consultation Bukavu/RD Congo

Thème : Gouvernance et gestion des conflits post électoraux

Hotel Mont Kahuzi

15 novembre 2011

Dans le cadre de l'activité de consultation nationale, le point focal GPPAC DRC Héritiers de la Justice a organisé ce mardi 15 novembre 2011, un atelier de réflexion et d'échange sur la gouvernance et la gestion des conflits post électoraux. Cette activité qui a regroupé une quarantaine des participants parmi lesquels les officiels, les représentants de la police, de l'armée, de la commission électorale nationale indépendante, les acteurs de la société civile, des membres des partis politiques, les hommes des médias, les représentants des confessions religieuses, les étudiants, un membre de NPI, un représentant de COPARE, etc. a eu lieu dans la salle de conférences de l'Hotel Mont Kahuzi à Bukavu entre 9 h⁰⁰ et 17 h⁰⁰

A l'ordre du jour, quatre thèmes ont été respectivement développés par des experts et ont portés sur :

- La bonne gouvernance, facteur ou frein à la paix ; pourquoi plaider pour une bonne gouvernance dans un état de droit
- Le rôle et la place de la CENI (Commission électorale nationale indépendante) dans l'organisation des élections et la prévention des conflits post électoraux en RD Congo ;
- Le rôle de la société civile dans la refondation de l'état et la place des élections dans le changement ;
- La problématique des mouvements des groupes armés dans la région des grands lacs

Ces exposés suivi des échanges fructueux et débats ont conduit les participants dans des travaux en carrefours ont débouchés sur les recommandations ci-après en attendant l'entièreté du rapport de l'activité :

- **Au gouvernement de la RDCongo :**
 - De mettre en place des mesures sécuritaires susceptibles de contenir toute menace au processus électoral ;
 - De payer les soldes des militaires, policiers, agents de sécurité, fonctionnaires, etc. avant le jour des élections pour les éviter la vulnérabilité ouvrant à toute tentative à demander la corruption ;
- De motiver le personnel commis à la sécurisation des opérations de vote ;

- **A la police et l'armée**
 - Assurer la sécurité et l'intégrité physique de personnes et de leurs biens avant, pendant et après les élections
 - Jouer son rôle traditionnel qui est celui de rester du côté du peuple et défendre la nation au lieu des individus
 - Se saisir des candidats qui profèrent des propos incendiaires ou incitent à la haine
 - Intervenir rapidement en cas d'un quelconque indice de dérapage
- **Aux cours et tribunaux**
 - De jouer leur rôle régalien de faire respecter la loi et de châtier tout contrevenant.
- **A la Commission Electorale Nationale Indépendante**
 - De rester indépendante et impartiale
 - De respecter le calendrier des échéances électorales
 - De déployer dans les délais tous les matériels électoraux dans les différents centres de vote
 - De faciliter l'accréditation des observateurs et témoins pour la surveillance des opérations de vote et de dépouillement des résultats
 - De motiver les membres de la CENI affectés aux opérations de vote
- **Aux candidats et membres des partis politiques**
 - D'éviter des propos incendiaires et d'incitation à la haine tribale et à la violence ;
 - D'observer scrupuleusement la loi électorale, la loi sur le fonctionnement des partis politiques ainsi que le code de bonne conduite ;
 - D'éviter l'utilisation des mineurs dans les activités de campagne électorale ;
 - D'accepter sportivement le verdict des urnes et s'empêcher tout recours à la violence dans le souci de préserver la paix sociale ;

- **Aux organisations de la société civile**
 - De poursuivre le monitoring du processus électoral, de déceler les irrégularités et de dénoncer tout cas de dérapage ;
 - De créer un front commun pour le déploiement des observateurs dans tous les bureaux de vote pour éviter toute contestation post électorale
 - D'encourager la poursuite du travail en synergie
 - De sensibiliser les partis politiques à assurer la formation de leurs témoins sur leur mandat et leur mission
 - De demeurer dans leur neutralité en vue de mettre un cadre légal de gestion du contentieux électoral

- **A Héritiers de la Justice, point focal de GPPAC,**
 - De continuer à organiser des pareilles rencontres de réflexion sur la prévention des conflits
 - de faciliter l'adhésion des nouveaux membres au sein de GPPAC

- **Au GPPAC**
 - De continuer à appuyer financièrement les activités du point focal GPPAC dans l'organisation des rencontres d'échanges et de réflexion sur la promotion de la paix sur toute l'étendue de la République
 - De faciliter la mise en place d'une cellule de surveillance à alerte rapide pour dénoncer tout dérapage durant le processus des élections ;
 - De faire accréditer les observateurs de GPPAC aux cotés des ceux des organisations de la société civile dans la surveillance du déroulement des opérations de vote.

- **A la Communauté Internationale**
 - D'appuyer l'organisation des échéances électorales pour aller au-delà des présidentielles et législatives en vue de permettre au peuple de se choisir ses dirigeants au niveau municipale et territoriale
 - D'accréditer et de déployer des observateurs internationaux aux cotés des observateurs nationaux pour bien surveiller le déroulement des élections ;
 - D'Intervenir rapidement pour ramener la paix en cas de déclenchement des conflits armés post électoraux